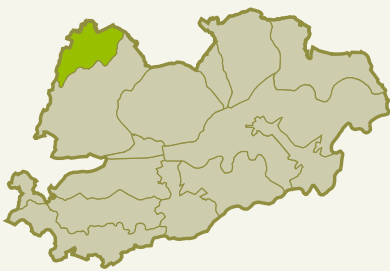






# Terrasses mosanes

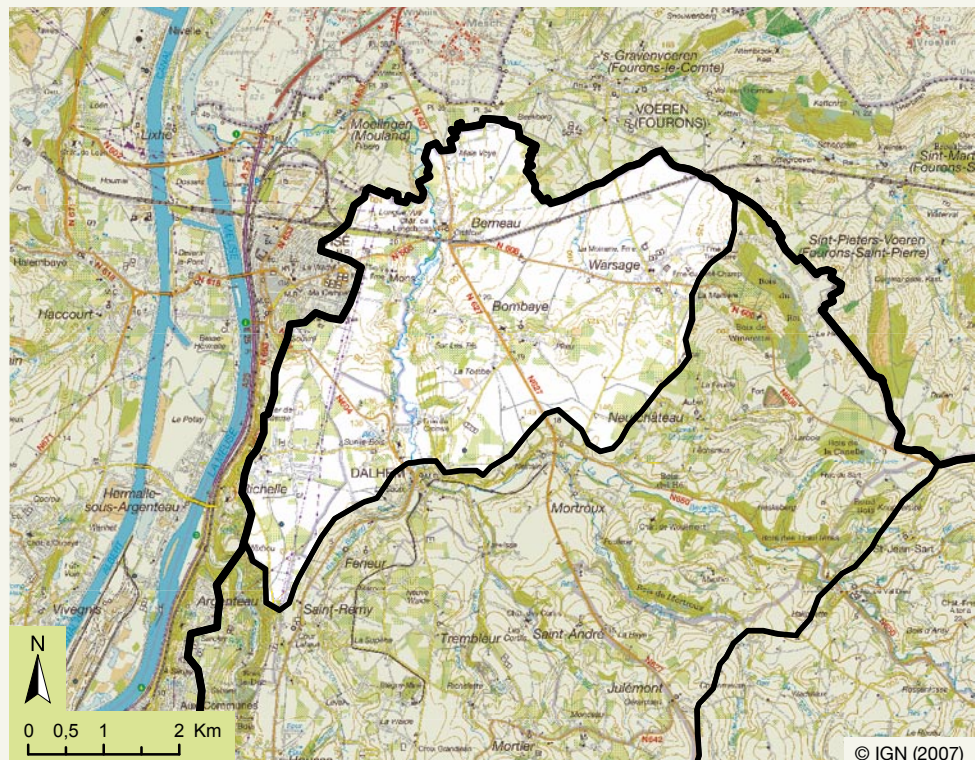


<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>1</sup></b>	<b>2090</b>
Superficie agricole (ha)	1746
Terres arables (%)	52
Prairies (%)	36
Vergers productifs (%)	12
Superficie boisée (ha)	20
<b>Nombre d'habitants (2003)<sup>2</sup></b>	<b>5333</b>

Source : carte IGN (1/50.000) scannée

<sup>1</sup> Estimation sur base de données produites et/ou gérées par la Direction Générale de l'Agriculture (Ministère de la Région wallonne).

<sup>2</sup> Estimation sur base des données INS (2003).



Dans l'aire paysagère des Terrasses mosanes, les cultures dominent les herbages, et l'habitat, groupé en villages, ne présente pas de dispersion intercalaire. L'organisation spatiale est celle d'un openfield, comme en Hesbaye. L'aire se différencie ainsi nettement du reste de l'Entre-Vesdre-et-Meuse où domine le bocage.

Coulant jadis à cet endroit, la Meuse est à l'origine de terrasses, reliefs horizontaux étagés en gradins. La présence de limons bien drainés rend ces sols fertiles, ce qui explique que les cultures y occupent depuis toujours de grandes superficies.

Les villages englobent des prairies et des vergers de hautes tiges. Plus récemment, des vergers de basses tiges sont apparus parmi les cultures qui s'étendent au-delà de cette ceinture villageoise.





La présence importante de **CHAMPS LABOURÉS**, non enclos par des haies, sur de larges étendues quasi horizontales représente le trait distinctif majeur de l'occupation du sol de cette aire paysagère. Il se combine avec un groupement de l'habitat, selon une structure classique d'**OPENFIELD**, qui n'a guère connu de modifications depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Suite à ce groupement de l'habitat, le réseau des routes s'organise en étoile, reliant les villages les uns aux autres par des voiries nationales. Les paysages présentent plus de similitudes avec ceux de la Hesbaye proche, de l'autre côté de la Meuse, qu'avec ceux du reste de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Ainsi, c'est surtout la proximité géographique qui justifie l'appartenance de l'aire paysagère des Terrasses mosanes à l'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse plutôt qu'à celui des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon.

Le relief présente une structure particulière en paliers étagés dont l'altitude diminue vers le nord-ouest. L'érosion de la Meuse est à l'origine de cette morphologie en **TERRASSES**. Au cours des millénaires, le fleuve a creusé et aplani le terrain, alors que son cours se déplaçait vers le nord-ouest. Il a ainsi abandonné successivement différents replats que séparent des talus. À l'est de l'aire paysagère, Warsage s'appuie sur la pente qui mène au plateau de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, tandis que vers l'ouest la vue porte jusqu'au plateau de rive gauche de la Meuse.

Bombaye, Berneau, Warsage et Richelle sont des **NOYAUX VILLAGEOIS** anciens autour desquels la végétation arborée se concentre. Dans le paysage, ils apparaissent comme des îlots de verdure dominés par le clocher de l'église. Les pressions d'urbanisation induites de Visé et de Liège sont absorbées par ces villages. Ceux-ci présentent des développements récents assez

importants, intervenus d'abord le long des voiries de liaison entre les villages, et à présent en renforcement interstitiel. Les noyaux villageois restent cependant isolés les uns des autres par des étendues cultivées. L'habitat dispersé est absent et même les fermes s'intègrent dans les noyaux bâtis.

Les sols sont constitués d'une épaisse couche de limons bien drainés. Ils sont particulièrement aptes aux **CULTURES** qui occupent l'essentiel de la superficie agricole. Les parcelles sont de taille plus importante et de forme plus régulière que dans les aires bocagères adjacentes. La douceur relative du climat, en comparaison avec les compartiments voisins d'altitudes plus élevées, permet la forte présence de **VERGERS**. Leur localisation traditionnelle est en marge du village, dans la ceinture de prairies. Ils sont alors constitués surtout de hautes tiges. Dès l'après-guerre, sont apparus les premiers vergers de basses tiges, plus rentables et souvent situés sur d'anciens labours à l'écart du bâti.

En comparaison avec l'aire paysagère mitoyenne des Vallées de Barchon et de Blégnny richement irriguée, le réseau hydrographique est peu développé, la **BERWINNE** étant la seule rivière traversant l'aire. Sa vallée offre des paysages spécifiques où les herbages sont plus présents et où la qualité paysagère est reconnue par l'inscription en périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur.

Les infrastructures industrielles et de transport sont peu visibles dans les paysages de l'aire. La ligne de chemin de fer venant de Visé est soulignée par un rideau arboré assez continu, mais les quelques routes principales de l'aire ne comportent que des fragments d'alignements et sont donc peu visibles dans les paysages.





Le paysage typique des terrasses mosanes est celui du village ceinturé de verdure, dominé par son clocher, avec une première couronne de prairies et de vergers et une seconde de champs labourés. L'horizon est plat, le relief faible (Bombaye).



Préservant les meilleures terres agricoles, le village de Warsage s'adosse au versant qui limite l'aire paysagère à l'est pour rejoindre le plateau d'Entre-Vesdre-et-Meuse.



Depuis le talus montant vers le plateau, le regard porte vers l'ouest sur les champs et au-delà de la Meuse, sur les carrières de son coteau et sur la Hesbaye. La vallée mosane sépare des paysages aux caractéristiques proches.



## Terrasses mosanes



Les champs ne sont pas enclos. Seules quelques pâtures éparées le sont, avec du fil de fer et non des haies. Sur la photo, la présence d'un verger de basses tiges se remarque à l'arrière-plan. Ce type de localisation pour les vergers est assez récent. Il n'apparaît que dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle et va de pair avec le passage aux fruitiers de basses tiges.



La végétation arborée de hautes tiges est concentrée près des habitations et les enveloppe dans une couronne de verdure.

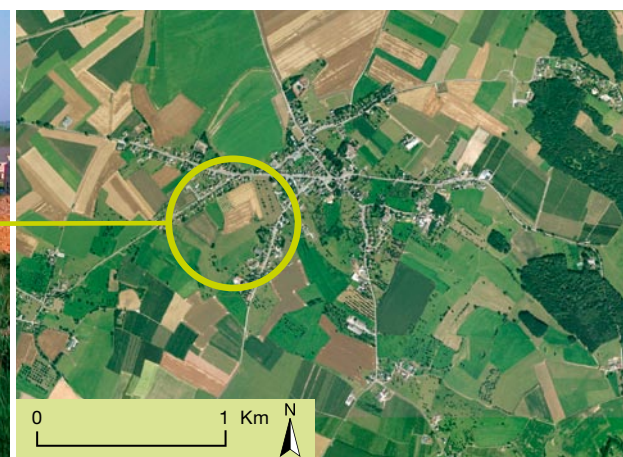
L'openfield des Terrasses mosanes est une structure paysagère ancienne. Elle est déjà clairement installée au 18<sup>e</sup> siècle, comme le montre cet extrait de carte.  
Source : cartes inédites du Pays de Liège au XVIII<sup>e</sup> (1980), Crédit communal de Belgique. Carte manuscrite attribuée aux ingénieurs géographes français (1749).







Les villages restent isolés les uns des autres de sorte que les routes de liaison offrent des vues dégagées. Cependant, le trafic rapide et dense conjugué à l'absence d'accotement font qu'il n'est guère possible de s'arrêter pour profiter de la vue.



Par leur style architectural, leurs matériaux et leur implantation, les nouvelles constructions sont plus typiques de leur époque que du lieu où elles s'inscrivent.

Un premier accroissement des villages a eu lieu le long des voiries d'accès, mais de manière assez limitée. Actuellement, les espaces situés en périphérie des villages, entre ces routes construites, constituent parfois une offre importante en terrains urbanisables (Warsage).  
Source : PPNC (1997).



La brique est le matériau de construction privilégié pour l'habitat. Pour les bâtiments de prestige, le moellon calcaire la remplace.



## Terrasses mosanes



La ligne de chemin de fer 24 traverse les terrasses ; il s'agit d'une ligne importante pour le transport des marchandises car elle permet de relier Anvers à la Ruhr. Son passage est caractérisé par un rideau végétal. Parmi les champs ouverts, cette ligne arborée est bien perceptible.



Après sa confluence avec le Bolland à Dalhem, la Berwinne s'écoule à travers l'aire paysagère selon une direction sud-nord. Son tracé est souligné ici par un rideau de peupliers. Les terrains plus humides du fond de la vallée rassemblent de nombreux herbages et des boisements divers parsèment les versants. Ce paysage particulier forme ainsi une sous-entité paysagère...

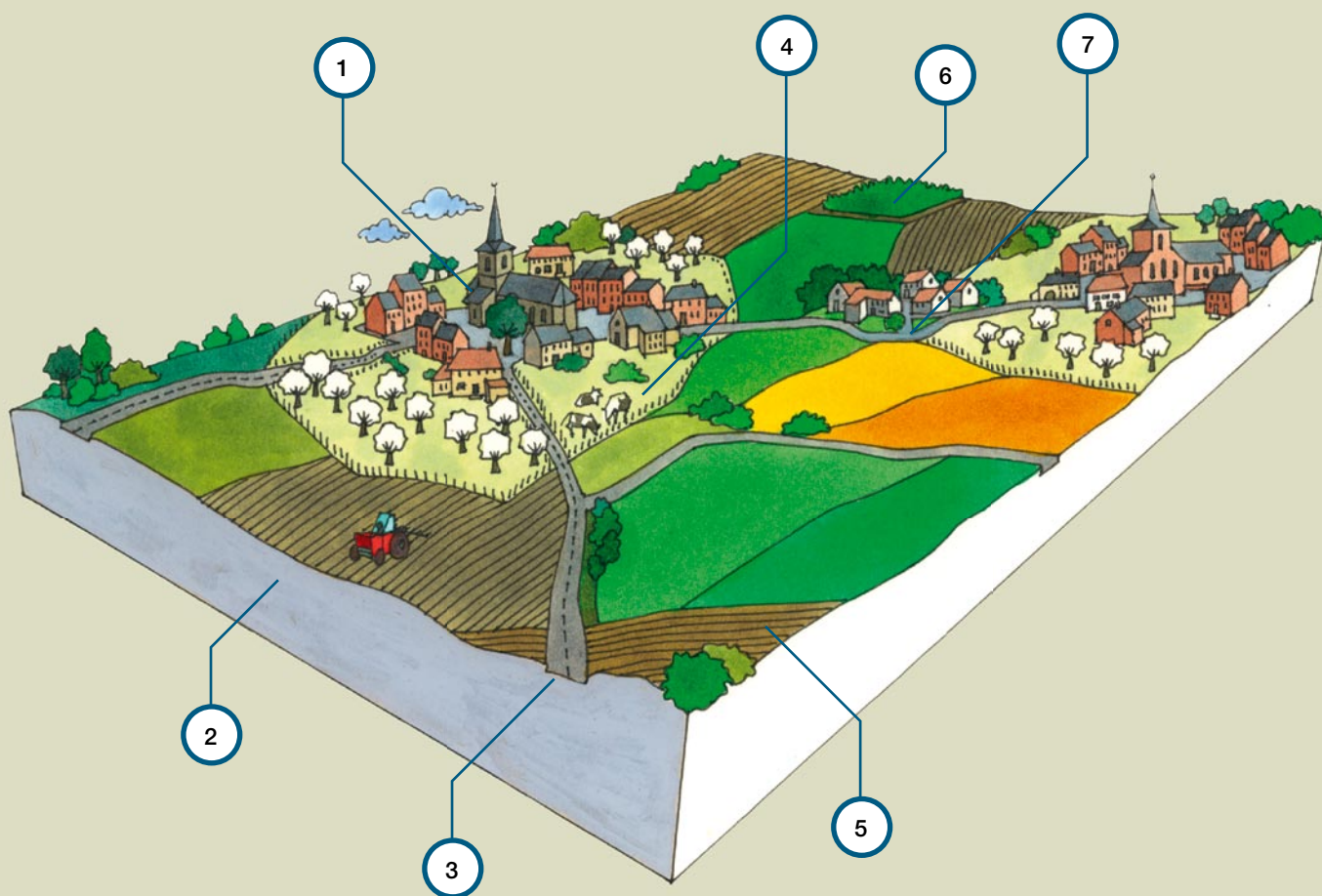


... mais les cultures, permises par les nouvelles variétés culturales, y sont présentes et rappellent le paysage général des terrasses.



## Terrasses mosanes

1. Habitat groupé en villages séparés de quelques kilomètres et caractérisé par :
  - la présence des fermes, qui ne se trouvent pas en dehors des noyaux villageois
  - des maisons en briques et pierres calcaires
  - des bâtiments de prestige en moellons calcaires
2. Relief faible et réseau hydrographique peu important
3. Réseau routier peu dense, en étoile : les routes vont de village en village
4. Pâtures clôturées et vergers de hautes tiges formant une première ceinture autour des villages
5. Labours en seconde ceinture des villages ; les haies et clôtures sont absentes
6. Présence ponctuelle de vergers de basses tiges dans les labours
7. Extensions récentes de l'habitat, sous forme pavillonnaire, en marge des noyaux anciens





## Enjeux

- Les Terrasses mosanes présentent un paysage atypique pour l'Entre-Vesdre-et-Meuse caractérisé par les groupements d'habitations en villages sans dispersion intercalaire, les nombreux labours et l'absence de haies. L'openfield présente une bonne lisibilité paysagère, notamment des structures villageoises qui concentrent la végétation arborée.
- La croissance importante de l'habitat, qui a lieu notamment dans de vastes zones urbanisables (Warsage), risque d'estomper les silhouettes villageoises historiques.

## Objectif paysager

Gérer cet ancien paysage d'openfield en maintenant voire en renforçant son identité constituée par la structure d'habitat groupé bordée de vergers et par le finage des champs ouverts.

GESTION +  
AMENAGEMENT

## Pistes d'action

- Veiller à une mise en œuvre cohérente des zones urbanisables de manière à renforcer la typicité de la structure de l'habitat groupé par l'implantation simultanée d'une végétation arborée de couronne villageoise.
- Préserver l'ouverture du paysage agricole.